

Au Seigneur, la terre et ses richesses, le monde et ses habitants!
- Psaume 24.1

16 août 2002

Le Très honorable Jean Chrétien,
Premier ministre du Canada,
Chambre des Communes,
Ottawa, Canada K1A 0G4

Monsieur le Premier ministre,

Les Églises du Canada ont participé à un bon nombre des sommets qui, sous l'égide des Nations unies, s'efforcent de définir l'avenir de la communauté mondiale. Le Sommet mondial sur le développement durable offre un moment idéal pour exprimer nos préoccupations au sujet de la voie intenable dans laquelle s'est engagée la communauté mondiale. On ne peut tout simplement pas maintenir le fardeau excessif imposé aux forêts, aux océans, aux rivières, aux montagnes, à la faune et aux autres systèmes de soutien à la vie.

Certaines valeurs fondamentales influencent notre perspective de ces propositions visant à l'établissement de communautés durables florissantes :

- La solidarité – rebâtir des relations et nous ranger aux côtés de tous ceux et celles qui ont été marginalisés, dépouillés de leurs pouvoirs et bâillonnés.
- La justice et l'équité – partager les avantages et la responsabilité du bien commun des générations actuelles et futures.
- La paix - une démantèlement et un désarmement réglementés qui incluraient l'interdiction permanente des armes nucléaires, l'interdiction de placer des armes nucléaires dans l'espace et le retrait progressif des armes conventionnelles, de même que l'augmentation de la capacité mondiale de résoudre pacifiquement les conflits et de réunir les conditions politiques, sociales et économiques nécessaires à l'établissement d'une paix durable, conditions qui incluraient le respect des droits de la personne.
- L'autosuffisance – répondre d'abord aux besoins et ne permettre ni à la cupidité, ni aux abus d'épuiser les ressources non renouvelables; ne pas espérer, non plus, qu'une foi aveugle dans la technologie pourra apporter des solutions à nos propres excès...
- La diversité – respecter et soutenir la complémentarité et l'abondance de la création... il existe de nombreuses solutions de rechange.

En tant que chrétiens et chrétiennes du Canada, unis à nos frères et sœurs dans la foi du monde entier, nous pressons le gouvernement canadien à faire preuve de



leadership en créant, non seulement un plan d'action, mais un cadre permettant de bâtir des communautés plus durables. (Voir ci-joint *Un cadre pour des communautés durables*). Nous croyons que les questions suivantes requièrent votre attention :

1. Ratifier le protocole de Kyoto.
2. Adopter des mesures permettant de réduire les schémas intenable de production et de consommation, en réduisant encore davantage, entre autres, les émissions de gaz à effet de serre.
3. Accorder, dans les accords des Nations Unies, la préséance aux ententes internationales sur l'environnement et aux normes sur les droits de la personne plutôt qu'aux ententes commerciales internationales.
4. Exiger que les sociétés transnationales adhèrent aux principes de la responsabilité de société et de la responsabilité sociale et environnementale.
5. Accorder la priorité à la participation locale et à la responsabilité nationale dans la promotion des communautés durables, plutôt que de subordonner ces questions aux décisions du marché mondial.
6. Assurer la désescalade de la violence et de la guerre en prenant des mesures multilatérales capables de revigorer les efforts de paix.

Nous croyons que les ressources de la terre nous ont été confiées, non pas pour que nous en disposions à notre guise, mais pour que nous nous en fassions les fiduciaires pour le bien-être de notre prochain, et plus particulièrement des pauvres, ainsi que des générations à venir. Notre avenir, Monsieur le Premier ministre, exige qu'un leadership avisé et courageux de la part de tous les gouvernements assure le bien commun de la création de Dieu.

Puisse l'Esprit éclairer vos délibérations et guider vos consciences. Nous prions vous accompagneront tout au long de ce Sommet.

Stephen Allen
Président, Commission Justice et Paix
Conseil canadien des Églises

Patricia Steenberg
Directrice administrative
KAIROS: Initiatives canadiennes
œcuméniques pour la justice

cc: L'honorable David Anderson, P.C., M.P., ministre de l'Environnement
L'honorable Bill Graham, ministre des Affaires étrangères et du Commerce international
L'honorable Susan Whelan, ministre du Développement international
Richard Ballhorn, délégation canadienne au Sommet Mondial pour le Développement Soutenable (WSSD)

Un cadre pour des communautés durables

Le Sommet mondial pour le développement durable offre un moment idéal où exprimer nos inquiétudes au sujet de la voie intenable dans laquelle s'est engagée la communauté mondiale. On ne peut tout simplement plus maintenir le fardeau excessif aux forêts, océans, rivières, montagnes, faune et autres systèmes de soutien de la vie. Pour ne citer qu'un exemple, une proportion de quinze pour cent de la couverture terrestre est actuellement classée comme 'dégradée', par suite de l'activité humaine. Plus de la moitié de la population du globe pourrait vivre dans des régions qui manquent d'eau, d'ici à 2032.

Les disparités dans la richesse continuent de s'accroître. En 1970, les 10 pour cent les plus riches du monde gagnaient dix-neuf fois plus que les 10 pour cent les plus pauvres. En 1997, ce rapport avait augmenté à vingt-sept contre un. La richesse du petit nombre se traduit également par la consommation inéquitable des ressources mondiale. Un cinquième de la population du globe jouit actuellement d'une aisance que beaucoup taxeraient d'excessive.

Il faut que tous les gouvernements présents à Johannesburg accordent une sérieuse attention à ces tendances. Le présent document s'inspire des politiques et expériences de la Commission Justice et Paix du Conseil des Églises, ainsi que de KAIROS. Nous espérons qu'il saura contribuer aux discussions du Sommet.

1. Ratifier immédiatement le protocole de Kyoto

Il faut ratifier sans plus tarder le Protocole de Kyoto. Il existe des liens très étroits entre les questions du changement climatique, de la pauvreté et du développement durable. Les scientifiques prédisent que le changement climatique se traduira par des perturbations climatiques plus graves, telles que pluies intenses, inondations et sécheresses. Ces perturbations amèneront une série de problèmes à court et à moyen terme : augmentation du nombre des réfugiés victimes de problèmes environnementaux, faim et malnutrition, éruptions de maladies tropicales. Au Canada même, on prévoit de graves impacts, particulièrement sur les Inuits du Nord du Canada, dont les schémas de chasse et de pêche sont altérés par le réchauffement des températures. Les économies industrialisées, premières émettrices de gaz à effet de serre, sont les plus aptes à réduire le réchauffement de la planète et à en diminuer l'impact. C'est le monde en développement, destiné à faire les frais du changement climatique, qui dispose du moins de ressources et de capacité d'adaptation.

Le gouvernement canadien a signé à la fois la Convention-cadre sur le changement climatique (CCCC) issue du <Sommet de la Terre> de Rio et le Protocole de Kyoto, qui faisait suite à la CCCC. Il n'a cependant pas encore ratifié le Protocole de Kyoto, qui établit des cibles concrètes et internationales

ayant pour objet la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et il continue de reporter sa décision à ce sujet.

2. Prendre des mesures pour réduire les schémas intenable de production et de consommation, incluant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous vivons dans un monde dont les ressources infinies sont consommées d'une façon inéquitable et insoutenable. Non seulement 20 % de la population consomme de 70 à 80 % des ressources du globe, mais elle le fait d'une manière qui dépasse de beaucoup la capacité de renouvellement de la Terre. La consommation excessive de la part de certaines classes de consommateurs fait que moins de ressources sont accessibles aux autres 80 % de la population mondiale, d'où l'exacerbation de la pauvreté. On ne saurait assurer un développement durable sans apporter des changements fondamentaux aux habitudes de production et de consommation des sociétés riches. Les mesures permettant de réduire les schémas intenable de production et de consommation peuvent inclure: (a) faire mieux prendre conscience de l'importance de réduire la consommation; (b) voir dans quelle mesure les médias et la publicité encouragent les habitudes de consommation excessive, et agir en conséquence; (c) éliminer les subsides nuisibles à l'environnement et à la société qui encouragent des schémas intenable de production et de consommation; (d) modifier les structures fiscales de manière à décourager la pollution et la production de déchets et à promouvoir l'investissement durable; (e) promouvoir activement l'éco-design, l'éco-étiquetage, de même que d'autres outils d'information qui soient transparents et vérifiables et qui ne leurent pas le consommateur.

3. Parmi les accords des Nations Unies, donner préséance aux ententes internationales sur l'environnement et aux normes régissant le droits de la personne plutôt qu'aux ententes commerciales internationales.

Les règlements affectant le commerce et les investissements doivent promouvoir la soutenabilité et l'équité et non seulement l'efficacité économique. En tant que tels, ils doivent être conformes et subordonnés aux principes et objectifs du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Il faut, tout particulièrement, réaffirmer l'autorité et l'autonomie des accords et énoncer clairement qu'il faut que les objectifs, principes et dispositions de tels accords doivent être protégés par les règles du commerce, au lieu d'y être subordonnés.

4. Exiger que les sociétés transnationales se conforment aux principes de la responsabilité des sociétés et de la responsabilité sociale et environnementale.

Au cours de la dernière décennie, les grandes sociétés ont vu augmenter leur pouvoir et leurs profits, mais on ne leur a pas souvent demandé de rendre compte de leurs activités. En tant qu'acteurs importants dans la communauté mondiale, elles exercent un impact social, économique et environnemental incommensurable et parfois irréversible. Il importe donc

d'établir un cadre international et ayant force d'obligation pour faire en sorte que leur comportement soit responsable en ce qui touche aux activités relatives à l'environnement et aux droits de la personne. Ce cadre doit prévoir l'accès à l'information sur leurs activités, de même que la publication des preuves de sa conformité aux règles, dans les domaines intéressant tous les intervenants. Il faut créer des mesures, des indicateurs et des repères permettant d'évaluer les sociétés et de leur demander des comptes. Il faut aussi créer des mécanismes indépendants permettant de voir où en sont les choses, ainsi que de mesurer la conformité aux règles et d'assurer l'application de ces dernières.

5. Dans la promotion de communautés durables, accorder la priorité à la participation locale et à la responsabilité nationale, plutôt que d'abandonner des questions si graves aux intérêts du marché libre mondial.

La plupart des citoyens du monde vivent dans des communautés rurales et tirent leur subsistance de leurs territoires locaux. Le marché libre mondial est aveugle au sort et aux besoins des communautés locales. Il faut donc renforcer celles-ci et leur procurer les outils qui leur permettent de prendre soin de leur environnement naturel et social. Il faut mettre l'accent, non seulement sur un marché libre, mais aussi sur un marché équitable.

6. Assurer la désescalade du climat mondial de violence et de guerre au moyen de mesures revigorées d'établissement de la paix

On ne saurait envisager un avenir tenable sans des mesures d'établissement et de maintien de la paix telles que l'aide au développement outre-mer, la gouvernance participative et démocratique et le désarmement dans les sphères des armes légères, des armes conventionnelles, de l'armement nucléaire et de l'espace. Les membres de la Commission sont d'avis qu'en bout de compte, nous sommes plus susceptibles de réduire les conflits dans le monde si les gouvernements, inversant d'un commun accord leurs priorités, s'engagent envers les pauvres, réparent la Terre et respectent les engagements d'Agenda 21.

The Canadian
Council of Churches



Le Conseil canadien
des Églises

founded in 1944

fondé en 1944